



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonnateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 28 Décembre 2020 au 8 Janvier 2021.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 28 Décembre 2020 au 8 Janvier 2021 qui comporte 12 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 8 Janvier 2021,

Le Président

A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210108404 DU 8 JANVIER 2021									
MAIRIE D'AJACCIO	29.12	08.01	02A201200196736 001	INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	30.12	08.01	02A201200197468 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Direction de la Promotion de la santé – Instructeur de la programmation et du conventionnement des aides)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	30.12	08.01	02A201200197603 001	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE (Service CLIC Pumonte – Coordinateur Adjoint CLIC)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
MAIRIE DE CASAGLIONE	06.01	08.01	02A210100200494 001	ATTACHE (Service Administratif et Secrétariat Général)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CASINCA A MORIANI	06.01	08.01	02B201200197607 001	ATTACHE (Contrôle et suivi de contrat délégation du Service Public)	1	A	17 H 00	CR	Direct Liste d'aptitude Détachement Intégration Mutation Article 3-3-1° et 2°
MAIRIE DE SARTENE	06.01	08.01	02A210100200554 001	ATTACHE	1	A	T.C	VC	Emploi fonctionnel
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD CORSE	07.01	08.01	02A210100201313 001	CONSEILLER TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	1	A	T.C	CR	Direct Article 3
MAIRIE DE LUMIO	07.01	08.01	02B210100202124 001	ATTACHE (Responsable du service)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Détachement Intégration Mutation

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210108404 DU 8 JANVIER 2021									
SYVADEC	07.01	08.01	02B210100202147 001	INGENIEUR (Chargé de secteur Exploitation)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Mutation Article 3-3-1° et 2°
COLLECTIVITE DE CORSE	05.01	08.01	02A210100199926 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Direction des Affaires Juridiques – Service Réglementation et Légistique - Juriste)	1	A	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	05.01	08.01	02A210100200025 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Direction des Affaires Juridiques – Service Réglementation et Légistique - Juriste)	1	A	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	07.01	08.01	02A210100202025 001	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE (Chef de bureau de la Comptabilité analytique du Parc de la voirie)	1	A	T.C	CR	Réorganisation ou Transfert de personnel